

**ENVIRONNEMENT.** L'Association de défense de la falaise de Miramar au VVF d'Anglet compte 150 adhérents. Sa présidente, Ouatoune Récapet parle

# Une drôle d'image

SUD OUEST 22/7/2004  
Isabelle Castéra

Quelques semaines après l'effondrement d'un morceau de sa falaise, au bout du jardin, Ouatoune Récapet a fédéré autour d'elle tous ses voisins du bord de mer. C'était en janvier 2001 : 20 000 tonnes de pierres et de terre ont chuté dans la nuit sur le sable en contrebas, laissant une entaille irréversible dans la falaise.

Deux ans auparavant, la même chose s'était produite à quelques mètres, au bout de la propriété « Nuit de mai ». Les effets de l'érosion n'ont pas l'intention de s'arrêter en si bon chemin et les propriétaires s'affolent, petit à petit leur terrain s'écroule, mangé par le temps et le travail de l'océan.

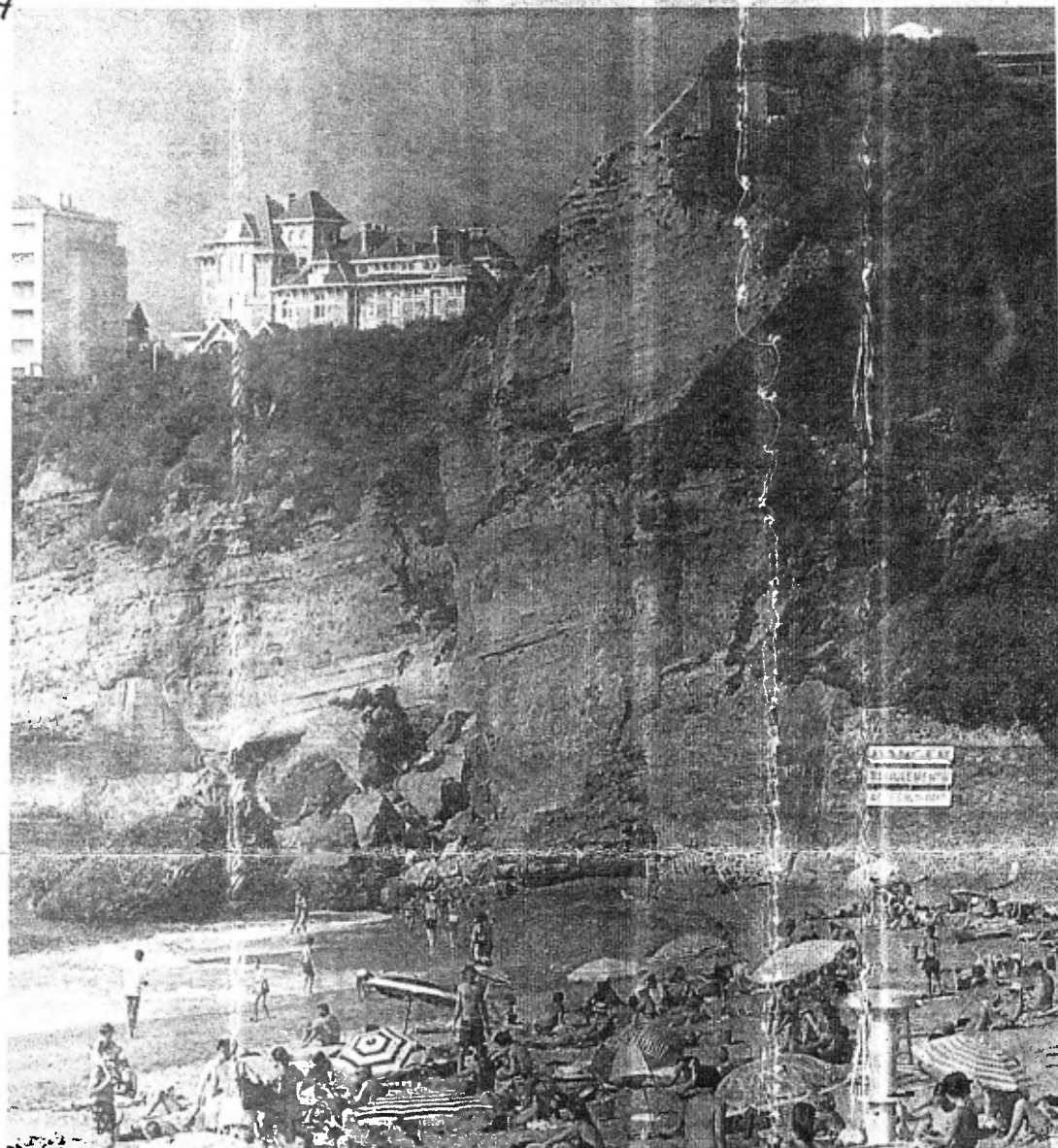
L'Association de défense de la falaise du Miramar au VVF ras-

« Financièrement, personne ne peut supporter de tels frais »

semble aujourd'hui près de 150 adhérents, des propriétaires mais pas seulement, aussi des amis de Biarritz désireux de protéger le patrimoine.

Ouatoune Récapet a tenu pendant des années une prestigieuse agence immobilière à Biarritz, elle sait de quoi elle cause. Aussi c'est naturellement qu'elle a pris la présidence de l'association bien décidée à ferrailer avec qui de droit. Mais là, trop c'est trop, elle annonce abandonner la bataille. Démission.

**Diagnostic.** « Plusieurs raisons m'ont poussé à démissionner, explique-t-elle, j'ai cherché auprès de la ville, de la mairie un soutien que je n'ai pas reçu. Après les derniers dégâts, la mairie a nommé un expert, un diagnostic a été fait, sans appel. Les effets conjugués des eaux de ruis-



**Patrimoine.** Vu du large, l'éboulement de la falaise. Elle appartient aux propriétaires des terrains dans la partie émergée et à l'Etat dans sa partie immergée, qui change en fonction des marées

PHOTO

sellement en haut et l'action dynamique des vagues en bas provoquent une usure de la falaise. Désormais, la ville considère que c'est à nous, propriétaires d'intervenir. Légalement ne nous appartient que la partie émergée de la falaise, en fonction des marées, elle change...

Financièrement personne ne peut supporter de tels frais. Le 1er septembre 2003 j'ai obtenu un rendez-vous avec Didier Borotra, je lui ai parlé de ces falaises écroulées et de l'image de Biarritz, il m'a répondu "Biarritz a

d'autres images". Certes. N'empêche, cette année en janvier, il m'a envoyé sa carte de vœux, avec une photographie de Biarritz. Et savez-vous l'image représentative de Biarritz qu'il avait choisi ? Notre falaise écroulée. Depuis, la villa Herrera a perdu sa Gloriette, un petit salon d'été au dessus de la mer. La villa la Falaise a perdu une partie de son parc, Nuit de mai également... La route très proche risque un de ces jours de disparaître elle aussi. Du cynisme ou de l'inconscience ? Qui plus est, cette carte a été

envoyée au nom de mon mari Jean Récapet décédé en 1998. Et listings même pas à jour. Franchement... »

**Prochaine assemblée le 2** Coup de colère ? Ouatoune Récapet cède donc sa place à la présidence de l'association de défense de la falaise. La prochaine assemblée générale se tiendra le 26 juillet. Le dossier est désormais entre les mains d'un avocat bien connu par la ville de Biarritz, à savoir M<sup>e</sup> Dominique Wittine.